

Aide-mémoire

L'administration communale de la Ville de Rumelange se propose d'engager

- 1 chargé de direction adjoint à raison de 40 heures par semaine, carrière C6
- plusieurs éducateurs diplômés à raison de 20 heures par semaine, carrière C4
- plusieurs agents éducatifs à raison de 20 heures par semaine, carrière C3

Statut : Sous le statut de salarié à tâche intellectuelle avec un contrat CDI, rémunération suivant CCT SAS.

Service / Département : Maison Relais SEA Roude Fiels.

Conditions d'admission pour le poste de chargé de direction adjoint

Etudes :

Pourront concourir pour le poste de chargé de direction adjoint, les candidats (m/f/d) détenteurs d'un diplôme bachelier en sciences sociales et éducatives ou un diplôme équivalent reconnu par le Grand-Duché du Luxembourg

Langues :

Connaissance adéquate des trois langues administratives (français, allemand, luxembourgeois) telles que définies par la loi du 24 février 1984 sur le régime des langues

Compétences :

- travailler en équipe ainsi que de façon autonome
- un esprit créatif et innovant
- flexibilité dans les horaires de travail
- bonne connaissance du secteur social Luxembourgeois
- maîtriser les outils Word et Excel
- une expérience professionnelle de 3 ans dans le domaine de l'enfance
- avoir le sens de l'initiative et de responsabilité

Missions :

- garantir le respect et la mise en œuvre des directives ministérielles et institutionnelles
- connaître le cadre de référence national de l'éducation non formelle luxembourgeois et être capable de rédiger le concept d'action général
- assurer un échange régulier avec la direction et les responsables de la ville de Rumelange
- assurer, entretenir et soutenir une communication bienveillante et mettre en œuvre une approche collaborative et solidaire au sein du personnel du service

Conditions d'admission pour le poste d'éducateur diplômé

Etudes :

Pourront concourir pour le poste d'éducateur diplômé, les candidats (m/f/d) détenteurs d'un diplôme d'éducateur diplômé ou d'un diplôme équivalent reconnu par le Grand-Duché du Luxembourg

Langues :

Connaissance adéquate des trois langues administratives (français, allemand, luxembourgeois) telles que définies par la loi du 24 février 1984 sur le régime des langues

Compétences

- travailler en équipe ainsi que de façon autonome
- un esprit créatif et innovant
- flexibilité dans les horaires de travail
- aisance dans la rédaction de rapport

Missions

- assurer l'accueil et l'éducation des enfants
- participer à l'élaboration des projet éducatifs adaptés aux besoins des enfants
- promouvoir un échange régulier et professionnel avec les parents
- soutenir l'enfant dans son développement individuel

Conditions d'admission pour le poste d'agent éducatif

Etudes :

Pourront concourir pour le poste d'agent éducatif, les candidats (m/f/d) détenteurs d'un diplôme d'aide-soignant, ou d'un DAP d'auxiliaire de vie ou d'un diplôme équivalent reconnu par le Grand-Duché du Luxembourg

Langues :

Connaissance adéquate des trois langues administratives (français, allemand, luxembourgeois) telles que définies par la loi du 24 février 1984 sur le régime des langues

Compétences :

- travailler en équipe ainsi que de façon autonome
- un esprit créatif et innovant
- flexibilité dans les horaires de travail

Missions :

- assurer l'accueil et l'éducation des enfants
- promouvoir un échange régulier et professionnel avec les parents
- soutenir l'enfant dans son développement individuel

Pièces à joindre à la candidature :

- 1) Lettre de motivation ;
- 2) curriculum vitae détaillé avec photo récente ;
- 3) copie de la carte d'identité ou passeport ;
- 4) extrait récent de l'acte de naissance ;
- 5) extrait récent du casier judiciaire n°3 ;
- 6) un bulletin spécial protection des mineurs n°5
- 7) une copie des diplômes et certificats d'études et de formation requis.
- 8) un permis de conduire valable

Pour tout renseignement supplémentaire, veuillez contacter Monsieur Sacha Rohmann (chargé de direction SEA) au numéro de téléphone : 26 56 70 27 ou Mme Gigi Naegelin (service du personnel) au numéro de téléphone : 56 31 21 219.

Les demandes munies des pièces à l'appui requises sont à adresser au
Collège des bourgmestre et échevins, 2 place G.-D. Charlotte, L-3710 Rumelange
Au plus tard pour le 20 septembre 2024.

Les dossiers incomplets ne seront pas pris en compte.

Modalités de recrutement :

Après l'échéance de la remise des dossiers, il sera procédé à l'analyse de la conformité des candidatures aux dispositions légales.

Si besoin, le collège des bourgmestre et échevins procédera à des entretiens personnels préalables.



Le collège des bourgmestre et échevins
Henri Haine, bourgmestre
Elvedin Muhovic et Jimmy Skenderovic, échevins